30 mars 1985 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue du Conseil européen à Bruxelles, samedi 30 mars 1985.

Mesdames,
- Messieurs,
- Je viens vous dire à la fois bonjour et au revoir car je regagne l'aéroport aussitôt après vous avoir rencontrés. Le compte rendu de cette conférence vous sera fait par le Président en exercice de la Communauté `CEE`, je veux dire par M. Bettino Craxi. Je me contenterai donc de marquer quelques points qui pourraient vous intéresser. D'abord, comme vous savez, le dernier obstacle à l'élargissement de l'Espagne et du Portugal vient d'être levé puisque la Grèce a donné son accord au texte qui a été adopté sur les programmes intégrés méditerranéens. Comme vous le savez, c'était le seul point qui pouvait encore suspendre l'élargissement. L'économie de cet accord vous sera communiquée dans un instant. Je vous indique dès maintenant qu'il s'agit d'un programme de sept ans en faveur des régions de Grèce, de France et d'Italie directement concernées par l'élargissement, et que ce financement sera réalisé sous trois formes : un milliard six d'Ecus de ressources nouvelles, deux milliards cinq d'Ecus par les fonds structurels, deux milliards cinq de prêts avec bonification d'intérêts, dans ce total la Grèce étant assurée de recevoir, sur sept ans toujours, un minimum de deux milliards d'Ecus à prélever sur ces trois sources, tout cela indépendamment d'un certain nombre de dispositions dont je vous fais grâce mais dont on ne nous a pas fait grâce car cela représente quelques heures de plus. Voilà, je vous remercie. Est-ce que vous avez des questions à me poser ?
- QUESTION.- (Inaudible).
- LE PRESIDENT.- Oui, oui, j'en suis très satisfait puisque le gouvernement français comme vous le savez avait pris une ferme position en faveur de l'élargissement, avait lui-même par son action permis que cet élargissement aboutisse. Il n'en restait pas moins que l'un des Dix, la Grèce, faisait des réserves formelles qui voulaient empêcher, qui ont empêché pendant quelques heures que cette décision pût commencer à entrer en effet.
- QUESTION.- (Inaudible).
- LE PRESIDENT.- Eh bien, il s'agit toujours du 1er janvier 1986. Quant aux différentes modalités qui doivent être mises au net, c'est la Commission qui s'en occupe. M. Delors disait tout à l'heure qu'il avait besoin d'une dizaine de jours.\
QUESTION.- Monsieur le Président, sur ce qu'on appelle les grandes orientations qui ont été évoquées pendant le sommet, a-t-on progressé ou avancé d'une façon significative dans certains secteurs ?
- LE PRESIDENT.- La première grande orientation, c'est celle dont je viens de parler, elle est considérable. Le programme de ce sommet de Bruxelles, c'était l'élargissement et donc la mise au net de tout ce qui pouvait entourer la décision d'élargissement. Le prochain débat aura lieu à Milan essentiellement sur ce que doit être l'Europe, dans ses structures et ses orientations. A cet égard, dès maintenant, vont commencer des travaux pour que dans trois mois nous soyons en mesure de donner sur le -plan que je viens d'indiquer un nouvel élan à l'Europe. Cela fait donc deux orientations majeures prises successivement à Bruxelles puis à Milan. Tout cela touche indépendamment des conversations dont M. Craxi rendra compte tout à l'heure à la presse sur quelques sujets d'actualité : comment se détermine la Communauté `CEE` sur la guerre Iran - Irak, Proche Orient, Amérique centrale et le reste. Ces délibérations sont constantes. Les sujets

Irak, Proche-Orient, Amérique centrale et le reste. Ces délibérations sont constantes. Les sujets varient parfois mais la Communauté veille à se prononcer sur quelques grands sujets du moment. Cela a été fait mais je ne pense pas que ce soit l'essentiel de notre propos. Aujourd'hui, l'essentiel c'est l'élargissement et le dernier obstacle levé.\
QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez annoncé une surprise pour la relance de l'Europe, est-ce que vous avez commencé à lever le voile sur cet effet de surprise ?
- LE PRESIDENT.- Ce ne serait plus une surprise.
- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que le plan que présentait M. Cheysson a été adopté à ce Conseil européen sur les conséquences de l'élargissement (inaudible).
- LE PRESIDENT.- Il y a un texte, vous pouvez en prendre connaissance.
- QUESTION.- Monsieur le Président, la plupart des grands problèmes qui pesaient sur l'Europe depuis cinq ans semblent levés (inaudible).
- LE PRESIDENT.- Il y a encore plus à faire, cela a été souvent dit et vous me pardonnerez de me répéter.
- QUESTION.- Inaudible.
- LE PRESIDENT.- Il est évident qu'une Europe à douze crée à l'institution une obligation supplémentaire, celle d'être plus cohérente, d'avoir des structures plus fermes, celle de ne pas se dissiper ou se perdre dans une zone de libre échange, celle d'être capable de se donner des objectifs politiques, économiques et sociaux homogènes et de prendre des décisions, ce que l'on oublie parfois de faire.
- QUESTION.- Inaudible.
- LE PRESIDENT.- Tout cela suit son cours, nous allons régler les situations pour 85 et 86. L'augmentation de la TVA sera appliquée au 1er janvier 1986. Ensuite, ceux qui auront la charge de l'Europe et de la situation nouvelle de l'élargissement réalisé, devront prendre des décisions nécessaires. Merci mesdames et messieurs.
- QUESTION.- Monsieur le Président, avez-vous eu le temps de vous intéresser également aux résultats de France-Galles `rugby` ?
- LE PRESIDENT.- J'ai su que la France menait, mais je ne savais pas ce qu'il advenait de l'Irlande. Oui, mais c'est déterminant si l'Irlande gagne, la France perd quand même. Merci.\